

EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LE PANIER DU VERT

Route de Catus
46150 CATUS
France

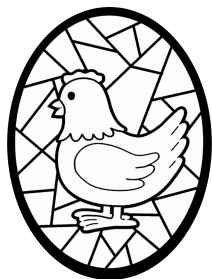
N° : FAC00000074

Date : 07/07/2025

N° client : 17

Réf. : Réf. aux BDL00000353 BDL00000378 BDL00000404 BDL00000431

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000353 du 02/06/2025					
PONTE 01.06.25 DLC 29.06.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	20,00	Boites	2,40 €	48,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	20,00	Boites	1,20 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				72,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000378 du 09/06/2025					
PONTE 08.06.25 DLC 06.07.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	25,00	Boites	2,40 €	60,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	25,00	Boites	1,20 €	30,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				90,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000404 du 16/06/2025					
PONTE 15.06.25 DLC 13.07.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	12,00	Boites	2,40 €	28,80 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	12,00	Boites	1,20 €	14,40 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				43,20 €	
Bon de livraison N°BDL00000431 du 23/06/2025					
PONTE 22.06.25 DLC 20.07.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	25,00	Boites	2,40 €	60,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	25,00	Boites	1,20 €	30,00 €	5,50%



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LE PANIER DU VERT

Route de Catus
46150 CATUS
France

N° : FAC00000074
Date : 07/07/2025
N° client : 17

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Sous-total bon de livraison				90,00 €	

Détail de la TVA				Total HT	295,20 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	16,24 €
Réduite	295,20 €	5,50%	16,24 €	Total TTC	311,44 €
Règlement				Chèque	
Echéance(s)				311,44 € au 31/08/2025	

Le montant total s'élève à trois cent onze euros et quarante-quatre centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).